

LA LETTRE DU

Avril 2011

BAC+3 pourquoi pas mais pas à n'importe quel prix!

Depuis quelques semaines, une mobilisation des salariés du secteur social a repris notamment sur la base de la revendication d'une revalorisation des diplômes des travailleurs sociaux de BAC+2 à BAC+3.

Nous sommes toutes et tous d'accord qu'il n'est pas acceptable d'étudier 3 ans et d'être reconnu niveau BAC+2, ce qui induit un sous classement en tant que professionnel de catégorie dans le public, une dévalorisation salariale dans tout les secteurs, l'impossibilité de reprendre ses études à un niveau licence ou master et j'en passe.

Cependant, la sonnette d'alarme est tirée car une revalorisation des diplômes des travailleurs sociaux sur la base actuelle des revendications pourrait mettre en danger la qualité de nos formations, pourquoi?

Tout d'abord, les professionnels ont revendiqué clairement une revalorisation du diplôme BAC+3 niveau licence.

Ce mot licence ne signifie pas simplement une valorisation d'un niveau d'étude mais également le risque d'un basculement de nos formations vers l'université. Ce risque est grand d'autant que de nombreuses organisations syndicales et étudiantes en France ont pris le risque de demander que nos chers diplômés soient intégrés au processus de Bologne qui vise à uniformiser au niveau européen l'ensemble des diplômes toutes filières confondues.

L'impact que cela a eu dans d'autres pays européens ou ce traité est appliqué sur la formation des futurs travailleurs sociaux a été le basculement universitaire des formations avec une diminution importante du nombre d'heure de stage, donc d'une remise en cause de l'alternance

Edito : Craetsiens, Craetsiennes !

La lettre mensuelle du CRAETS est de retour, après un mois de mars centré sur la soirée-débat qui a eu lieu à l'ARFRIPS, concernant *L'accès aux soins des personnes migrantes*. Cette soirée d'échange entre étudiants et professionnels étant la première de cette année et probablement l'unique malheureusement...

Il est vrai qu'une fois encore, certains débats majeurs pour l'avenir de nos formations et du travail social au sens large intensifient nos préoccupations et notre vigilance.

N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez écrire un article sur un sujet qui vous semble pertinent pour être diffusé... !

et de l'apprentissage pratique de nos métiers mais également des cours en amphithéâtre ou seul les plus assidus ont pu arriver au terme de leur étude... Nous le constatons donc, il est fondamental de ne pas perdre de vue l'ensemble des conséquences que peut avoir une revalorisation de diplômes BAC+2 à BAC+3 si nous n'envisageons pas à tout les étages, de la formation à la pratique professionnelle les différents éléments à défendre. Nous le savons, depuis plusieurs années l'État français souhaite faire basculer nos formations vers le monde universitaire, moins coûteux mais non égale aux qualités de formation de travail social dispensé dans nos écoles. Nous avons donc le devoir de faire valoir la qualité de nos diplômes avec suffisamment d'intelligence de manière à ne pas perdre d'un côté ce que nous gagnerions de l'autre.

Avenir des Conventions Collectives et mobilisation professionnelle

Le 30 mars dernier, sous le parvis de La Défense, s'est réunie l'Assemblée Générale de la FEHAP (Fédération des Établissements Hospitaliers et de l'Aide à la Personne), une des principales fédérations d'employeurs du secteur médico-social. Cette réunion avait pour but d'entériner à un niveau national le projet de refonte de la Convention Collective 51.

Plusieurs milliers de personnes étaient présentes (différents syndicats professionnels, des étudiants) de 9H00 à 17H00 bloquant l'entrée du site : de nombreux employeurs n'ont pas pu accéder à la salle de délibération, ceux qui étaient déjà là ont du rester toute la journée sans pouvoir voter.

De nombreuses personnes sont intervenues à titre individuel et au nom des syndicats afin d'exprimer leurs vives inquiétudes pour leurs conditions de travail et surtout pour l'avenir de leurs missions et donc de l'accompagnement social français dans son ensemble (valeurs, éthique).

Pour résumer, il consisterait à une réévaluation (à la baisse bien entendu) des indices de salaires, de la considération de l'ancienneté, l'introduction de l'individualisation des salaires : pour exemple, aujourd'hui, on augmente d'indice tous les 3 ans ; leur proposition consiste à ne réévaluer que tous les 5 ans, ou tous les 3 ans si le salarié vient motiver auprès de sa direction son implication, ses atouts personnels... sa valeur marchande finalement en faisant fi de ses qualifications, de son statut !

Place est laissée libre aussi au recrutement de personnes sous voire **non qualifiées** ("les faisant-fonction") pour réduire l'embauche de professionnels **diplômés** qui coûtent trop cher ; grâce à leur projet de refonte, il ne serait pratiquement plus reconnu la nécessité de se former pour pouvoir pratiquer.

Le CRAETS s'interroge sur le devenir de nos **acquis sociaux**, de la libéralisation croissante du travail social et sur les conséquences sur la qualité de l'accompagnement des personnes.

C'est de l'avenir de notre travail dont dépend notre capacité à être mobilisé(e)s.

Brèves actualités de l'asso :

Assemblée Générale le jeudi 12 mai 2011 dès 17h30 à Rockefeller

(Métro D, station Grange Blanche)

3 thèmes seront principalement abordés :

- La suppression des Allocations de Fin de Formation (dès septembre 2011)
- La reconnaissance BAC +3
- Les mises en stage